



## Comptes provisoires 2016 de l'agriculture en Bretagne

# Une dégradation de la valeur de la production compensée par la baisse des charges

*En 2016, la valeur des produits végétaux et celle des produits animaux reculent en Bretagne.*

*La diminution des récoltes céréalières, qui marque l'année 2016 en France, concerne aussi la région. Mais la Bretagne est encore plus affectée par la crise laitière. En revanche, la production porcine progresse en valeur, après deux années de baisse. Dans le même temps, les charges des exploitations agricoles se réduisent, grâce au repli du montant des aliments achetés pour animaux. La valeur ajoutée de la branche s'améliore alors légèrement dans la région, alors qu'elle chute en France, plus touchée par l'impact céréalier.*

En 2016, selon les résultats provisoires des comptes, la valeur de la production de la branche agricole en Bretagne, hors subventions, recule de 4 %, hors inflation<sup>1</sup>. L'ensemble des subventions faiblit également (- 3,4 %). Point positif, la valeur des consommations intermédiaires décroît de 6 %. La valeur ajoutée brute qui découle de ces variations s'améliore alors légèrement : + 1,1 %. Par actif, la Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs (VABCF) progresse de 1,5 %. Cette évolution est positive ou stable dans quatre autres régions : Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Elle est fortement négative dans les huit autres régions. En France métropolitaine, la VABCF par actif recule de 8,5 %, la baisse des consommations intermédiaires ne compensant pas celle de la production.

**En 2016, la valeur de la production de la branche agricole, hors subventions, se réduit de 3,7 % en Bretagne, pour**

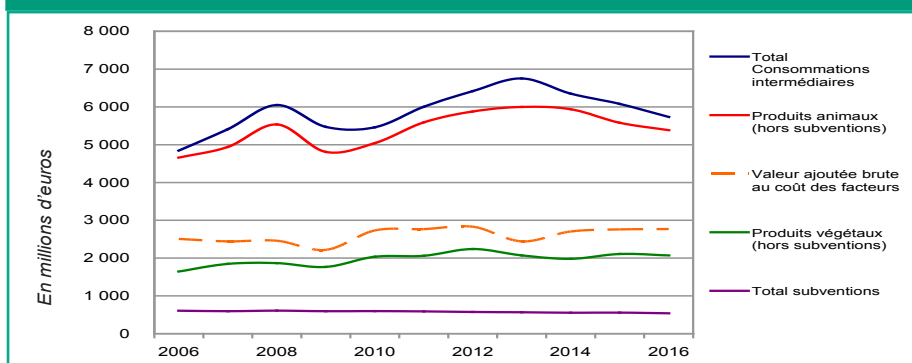
<sup>1</sup> - Dans ce paragraphe, les évolutions sont présentées hors inflation. Par la suite, elles sont calculées à partir des valeurs courantes.

atteindre 8,07 milliards d'euros. Le recul est plus important au niveau national, - 7 %, en raison du fort impact de la réduction des volumes de produits végétaux. La valeur des productions végétales décroît dans l'ensemble des treize régions, exceptées Auvergne-Rhône-Alpes, Paca et Corse. Les régions à dominante grandes cultures de la moitié nord de la France sont particulièrement impactées par les très mauvaises récoltes de l'été, alors que l'accroissement des prix des fruits et légumes favorise les régions productrices méridionales. La valeur des productions animales diminue partout, sauf dans le Centre et en Corse. Les régions spécialisées en productions animales (Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine) sont notamment affectées par les difficultés des filières laitières et avicoles.

**Nouvelle baisse de la valeur de la production animale**

En Bretagne, la valeur de la production globale se rétracte sous l'effet de la dégradation des prix des produits animaux et, dans une moindre mesure, de la baisse des volumes de produits végétaux. **En 2016, les productions animales perdent 2,5 % en prix et 1 % en volume.** Dans la région, où elles représentent les deux-tiers de la valeur de la production globale, contre à peine plus d'un tiers au niveau national, les difficultés des secteurs laitier, avicole et des bovins touchent les agriculteurs. La valeur de la production bretonne de lait recule de 10 % par rapport à 2015, avec une baisse de 8 % en prix. En crise depuis 2015, le prix du lait est affaibli en début d'année dans un contexte

### Évolution des principaux agrégats des comptes en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture, 2006 à 2014 définitifs, 2015 semi-définitifs, 2016 provisoires

## Principaux éléments participant à la variation de la Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs (VABCF) en Bretagne

| En millions d'euros   |              |                 |
|---|--------------|-----------------|
| <b>Variation de la VABCF entre 2015 et 2016 en Bretagne</b> | <b>+ 10</b>  |                 |
| <b>Facteurs d'amélioration</b>                              | <b>+ 512</b> | <b>Part (%)</b> |
| dont : aliments composés achetés                            | + 243        | 47,5            |
| production de porcs   | + 64         | 12,6            |
| production de pommes de terre                               | + 46         | 9,1             |
| production de légumes frais                                 | + 38         | 7,4             |
| consommation de produits pétroliers                         | + 22         | 4,2             |
| consommation d'engrais et amendements                       | + 10         | 1,9             |
| <b>Facteurs de dégradation</b>                              | <b>- 502</b> | <b>Part (%)</b> |
| dont : production de lait                                   | - 167        | 33,4            |
| production de céréales                                      | - 113        | 22,5            |
| production de services                                      | - 75         | 14,9            |
| production de gros bovins                                   | - 34         | 6,9             |
| production d'œufs   | - 30         | 6,0             |
| production de volailles                                     | - 26         | 5,1             |
| subventions d'exploitation                                  | - 17         | 3,4             |

Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture, 2015 semi-définitifs, 2016 provisoires

de surproduction mondiale, accentué par la fin des quotas. La production diminue en fin d'année, en partie grâce au plan européen de réduction de la production de lait portant sur le dernier trimestre 2016. La mauvaise conjoncture laitière, avec un prix dégradé, impacte le secteur des **gros bovins** avec l'afflux des réformes de vaches laitières. La valeur de la production de gros bovins se replie de 7 % en 2016, uniquement par l'effet prix. En revanche, la production de **veaux** s'améliore un peu grâce aux prix, après deux années de baisse du cours. S'agissant de la **volaille**, la production bretonne perd 2 % en volume, et 1 % en prix. En raison de la fermeture des frontières qu'elle entraîne, la grippe aviaire dans le sud-ouest de la France impacte aussi la Bretagne. Ainsi, les volumes de poulets abattus dans la région sont inférieurs de 6 % à ceux de 2015. Parallèlement, la baisse du coût de l'énergie et des aliments pour volailles est en partie répercutée sur les prix des poulets et des dindes. Concernant les **œufs**, les volumes et les prix perdent respectivement 2 % et 3 % sur ceux de 2015. Même s'il remonte en fin d'année, le cours des œufs est très bas, en raison d'une production européenne abondante et d'une réduction de la demande des États-Unis. À l'inverse, les cotations **porcines** remontent, après avoir été, en 2015, les plus basses depuis 2010. La valeur de la production bretonne de porcs dépasse de 4 % celle de 2015, grâce à des prix, favorisés par une forte demande

chinoise et une baisse du cheptel européen de truies et de la production qui s'ensuit.

### Bilan mitigé en productions végétales

En 2016, la **production végétale bretonne perd 2 % en valeur**, malgré une augmentation moyenne des prix de 9 %. Les volumes se réduisent en effet de 10 %, principalement en raison de la chute des récoltes **céréalières**. La sécheresse relative du printemps, puis surtout celle de l'été, font chuter les rendements des céréales à paille et du maïs. La qualité est toutefois au rendez-vous. Si la valeur globale des produits végétaux progresse en prix, cela ne concerne pas les céréales, dont les prix faiblissent de 7 %, dans un contexte d'abondance des disponibilités mondiales. L'année 2016 est plus favorable pour la production de **potatoes de terre et de légumes frais**, dont les prix s'accroissent respectivement de 37 % et 7 %, avec des volumes en légère baisse ou stables. La campagne est globalement satisfaisante en choux-fleurs et poireaux. Elle est également favorable pour les artichauts et échalotes, sous l'effet prix, et en tomates, sous l'effet volumes.

### La baisse des achats d'aliments pour animaux fait fortement diminuer le coût des consommations intermédiaires

Pour la troisième année consécutive, la

**facture relative aux consommations intermédiaires régresse** en Bretagne, comme au niveau national. La facture régionale atteint 5,74 milliards d'euros, et se réduit de 5,7 % en un an. Tous les postes d'intrants contribuent à cette diminution. La baisse des achats d'aliments pour animaux (-9 % en valeur) est le principal facteur d'amélioration de la VABCF. Ce poste représente en effet 42 % de la valeur des consommations intermédiaires de la région en 2016, contre 18 % au niveau national. La valeur des aliments achetés pour animaux se réduit à la fois en volume (-4,3 %) et en prix (-5 %). Avec la réduction des effectifs et le développement de la fabrication d'aliments à la ferme, les volumes d'aliments achetés se replient : d'environ 3 % pour ceux destinés aux volailles et aux porcs, et de 7 % pour ceux destinés aux bovins. La contraction des cours des matières premières, en particulier ceux des céréales, est par ailleurs répercutée sur le coût de l'alimentation animale. Dans une moindre mesure, la réduction des prix des produits pétroliers et celle des engrais et amendements participent également à l'amélioration de la VABCF.

### Baisse des aides versées aux agriculteurs bretons

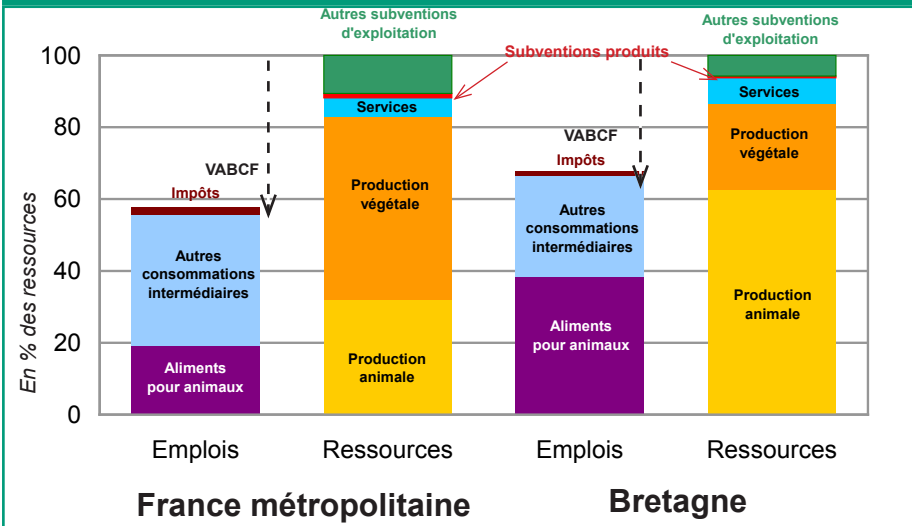
En 2016, le **montant total des aides directes versées aux agriculteurs baisserait** de 3 % en Bretagne (540 M€), alors qu'il serait stable au niveau national. Il s'agit cependant d'estimations, du fait

### Part des différents postes dans la valeur de la production en 2016

| En %<br>Ordre décroissant des postes en Bretagne | Bretagne     | France métro. |
|--|--------------|---------------|
| Porcins  | 19,7         | 4,1           |
| Lait de vache                                    | 19,6         | 11,4          |
| Volailles  | 10,7         | 4,6           |
| Légumes et pommes de terre                       | 9,2          | 8,1           |
| Fourrages, plantes et fleurs                     | 8,3          | 9,5           |
| Bovins   | 8,2          | 10,8          |
| Services   | 7,7          | 6,0           |
| Oeufs  | 7,5          | 1,8           |
| Céréales   | 6,6          | 10,9          |
| Autres prod. végétaux (hors vin)                 | 1,5          | 12,5          |
| Autres produits animaux                          | 1,1          | 3,4           |
| Vin  | 0,0          | 16,8          |
| <b>Total produits</b>                            | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>  |
| <b>En millions d'euros</b>                       | <b>8 075</b> | <b>68 072</b> |

Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture

## Part des agrégats servant au calcul de VABCF en 2016



Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture 2016 (provisoires)

du retard dans le calendrier annuel de paiement des aides PAC, les exploitations n'ayant reçu que des avances de trésorerie, estimées sur les aides perçues en 2015.

Le montant des **subventions liées aux produits**, représentant 8 % du total des subventions bretonnes, serait de 43 M€, comprenant principalement les aides aux bovins laitiers et aux bovins allaitants.

**Les subventions d'exploitation** dues au titre de l'exercice 2016 se réduiraient de 3,3 % pour atteindre 496 M€. Il

s'agit principalement des paiements découplés du premier pilier (437 M€), correspondant à quatre types d'aides. Le paiement de base, encore dominant, est amené à converger progressivement vers un montant moyen national : il se réduit en Bretagne. Le paiement vert, conditionné au respect de pratiques favorables à l'environnement serait stable en 2016. Le paiement redistributif est doublé, passant de 25 €/ha à 50 €/ha. Le paiement jeunes agriculteurs complète ces aides découplées (moins de 1 %).

Dans le cadre de la PAC 2014-2020, la poursuite de la convergence des aides directes, amorcée en 2015, et la hausse de l'enveloppe allouée au paiement redistributif, amplifient le phénomène de redistribution des aides entre les régions déjà observé en 2015. Ainsi les régions de la moitié nord nord-ouest de la France voient reculer leurs subventions au profit des régions plus méridionales.

Les subventions d'exploitation comprennent également les aides du second pilier en faveur du développement rural et de l'environnement. Il s'agit, pour la région, quasiment exclusivement de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), environ 10 M€. Par ailleurs, s'ajoutent les aides nationales mises en œuvre pour pallier les difficultés conjoncturelles, telles que la crise de l'élevage en 2015 et la crise céréalière en 2016. Ces aides passeraient de 30 à 15 M€ en Bretagne. Enfin, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), équivalent à un allègement de cotisations sociales, est reconduit en 2016 (24 M€).

### La VAB et la VABCF progressent en Bretagne et reculent en France

**La Valeur Ajoutée Brute (VAB)**, solde entre la production au prix de base (production y compris subventions sur

### Méthodologie

Les comptes macro-économiques de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective agricole) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, au niveau régional, avec l'aide des Services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international et sont obligatoirement transmis chaque année à Eurostat. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les Coopératives d'utilisation du matériel en commun (Cuma), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

Les comptes régionaux macro-économiques sont établis en trois versions : provisoire, semi-définitive et définitive. La diffusion est faite une fois par an, en juillet, à l'issue de la CCAN (Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation) : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3.

Parallèlement, aidé par les Srise et les centres comptables départementaux, le SSP réalise annuellement l'enquête du Réseau d'information comptable agricole (Rica), qui collecte, pour chaque région, des données comptables et technico-économiques détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. Cette enquête est réalisée dans les États membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Le champ est moins large que celui des comptes macro-économiques, puisqu'il porte uniquement sur les exploitations moyennes et grandes, c'est-à-dire celles dont la production brute standard dépasse 25 000 €.

Les résultats régionaux du Rica sont diffusés plus tard que les comptes macro-économiques : à partir de mars de l'année N pour l'exercice N-2.

L'indicateur de revenu régional privilégié, retenu par le SSP depuis la CCAN de juillet 2016, est le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) par actif non salarié (Utans), issu du Rica, calculé par orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) et par région.

## Les comptes de la branche agricole en Bretagne

### Évolution des principaux postes entre 2015 et 2016

| En millions d'euros pour les valeurs 2015 et 2016  | 2015         | 2016         | Indice de valeur | Indice de volume | Indice de prix |
|--|--------------|--------------|------------------|------------------|----------------|
| <b>Production évaluée</b>                          |              |              |                  |                  |                |
| <b>hors subventions sur les produits</b>           |              |              |                  |                  |                |
| Céréales   | 643          | 530          | 82,5             | 89,0             | 92,7           |
| Plantes fourragères                                | 647          | 631          | 97,5             | 79,3             | 122,9          |
| Légumes frais                                      | 512          | 550          | 107,4            | 100,5            | 106,8          |
| Pommes de terre                                    | 149          | 195          | 131,3            | 96,1             | 136,6          |
| Autres produits végétaux                           | 158          | 166          | 104,5            | 102,6            | 101,9          |
| <b>Produits végétaux</b>                           | <b>2 109</b> | <b>2 072</b> | <b>98,2</b>      | <b>90,3</b>      | <b>108,7</b>   |
| Gros bovins  | 474          | 439          | 92,7             | 100,0            | 92,7           |
| Veaux  | 215          | 220          | 102,2            | 100,4            | 101,8          |
| Porcins  | 1 526        | 1 591        | 104,2            | 100,3            | 103,9          |
| Volailles  | 893          | 867          | 97,1             | 98,0             | 99,1           |
| Œufs   | 632          | 602          | 95,3             | 97,9             | 97,3           |
| Lait de vache                                      | 1 747        | 1 580        | 90,4             | 98,6             | 91,7           |
| Autres produits animaux                            | 94           | 86           | 91,2             | 92,2             | 98,5           |
| <b>Produits animaux</b>                            | <b>5 581</b> | <b>5 384</b> | <b>96,5</b>      | <b>99,0</b>      | <b>97,5</b>    |
| <b>Production de services</b>                      | <b>694</b>   | <b>619</b>   | <b>89,2</b>      | <b>88,2</b>      | <b>101,2</b>   |
| <b>Total production</b>                            | <b>8 384</b> | <b>8 075</b> | <b>96,3</b>      | <b>95,9</b>      | <b>100,4</b>   |
| <b>Subventions sur les produits</b>                |              |              |                  |                  |                |
| Céréales Oléagineux Protéagineux                   | 1            | 1            | 98,6             | ///              | ///            |
| Gros bovins  | 18           | 17           | 99,5             | ///              | ///            |
| Ovins - Caprins                                    | 1            | 1            | 100,0            | ///              | ///            |
| Volailles  | 0            | 0            | 0,0              | ///              | ///            |
| Lait de vache                                      | 23           | 23           | ///              | ///              | ///            |
| <b>Total subventions sur les produits</b>          | <b>43</b>    | <b>43</b>    | <b>99,5</b>      | <b>///</b>       | <b>///</b>     |
| <b>Consommations intermédiaires</b>                |              |              |                  |                  |                |
| Aliments achetés en dehors de la branche           | 2 678        | 2 435        | 90,9             | 95,7             | 95,0           |
| Aliments intraconsommés et fourrages               | 897          | 866          | 96,5             | 108,1            | 89,3           |
| Engrais et amendements                             | 200          | 191          | 95,2             | 99,1             | 96,1           |
| Produits phytosanitaires                           | 144          | 140          | 97,3             | 97,7             | 99,6           |
| Produits pétroliers                                | 215          | 194          | 89,9             | 98,7             | 91,1           |
| Autres   | 1 945        | 1 911        | 98,2             | ///              | ///            |
| <b>Total Consommations intermédiaires</b>          | <b>6 080</b> | <b>5 736</b> | <b>94,3</b>      | <b>99,1</b>      | <b>95,2</b>    |
| <b>Valeur ajoutée brute</b>                        | <b>2 348</b> | <b>2 382</b> | <b>101,5</b>     | <b>87,9</b>      | <b>115,5</b>   |
| + Subventions d'exploitation                       | 513          | 496          | 96,7             | ///              | ///            |
| - Impôts fonciers                                  | 76           | 84           | 110,9            | ///              | ///            |
| - Autres impôts sur la production                  | 27           | 25           | 93,6             | ///              | ///            |
| <b>= Valeur ajoutée brute au coût des facteurs</b> | <b>2 759</b> | <b>2 769</b> | <b>100,4</b>     | <b>///</b>       | <b>///</b>     |

Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture, 2015 semi-définitif, 2016 provisoire

### Pour en savoir plus

#### Sur le site de la Draaf Bretagne :

► Agreste Bretagne - Le 4-Pages- N°3 - Mai 2017 - « Bilan agricole 2016 en Bretagne - Une conjoncture difficile dans plusieurs secteurs ».

► Rubrique Données économiques :

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Comptes-de-l-agriculture-revenus>

#### Sur le site Agreste :

Rapports de la commission des comptes du 6 juillet 2017 : « Les comptes nationaux provisoires, les comptes régionaux provisoires de l'agriculture en 2016 ».

les produits) et les consommations intermédiaires, gagne 1,5 % par rapport à 2015. Le recul du coût des consommations intermédiaires l'emporte en effet sur celui de la valeur de la production bretonne. Au niveau national, le phénomène est inverse : la valeur ajoutée brute décroît alors de 11 %.

**La Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs (VABCF)**, obtenue après ajout à la VAB des subventions d'exploitations et déduction des impôts sur la production, dépasse de 0,4 % celle de 2015, en Bretagne.

Parmi les facteurs permettant d'améliorer la VABCF, le poste « aliments achetés est largement en tête, expliquant près de la moitié de la progression. (Cf. tableau page 2). L'évolution de la production porcine en valeur y contribue ensuite à hauteur de 13 %. L'augmentation de la valeur des pommes de terre et des légumes frais explique, par ailleurs, 9 % et 7 % de cette amélioration.

Parmi les facteurs influençant négativement la VABCF de la Bretagne, la production laitière et la production de céréales participent à sa dégradation, à hauteurs respectives d'un tiers et d'un quart. La variation de la valeur de la production des volailles, des œufs et des gros bovins fait également reculer la VABCF, avec 5 % à 7 % de parts respectives à la baisse. Enfin, la diminution des subventions d'exploitation correspond à 3 % de la dégradation.

À l'inverse de la Bretagne, la VABCF décroît de 9,5 %, à valeurs courantes, en France. La chute de la valeur des céréales explique 42 % de la dégradation. Les trois postes vins, lait de vache et aliments achetés pour animaux y contribuent, chacun à hauteur de 9 % ou 10 %.

Rapportée au nombre d'actifs, en légère baisse, la VABCF progresse alors de 1,8 % en Bretagne, alors qu'elle se réduit de 8 % au niveau national. ■

Agreste, la statistique agricole



**Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**  
**Service régional de l'information statistique et économique**

15 avenue de Cucillé  
 35047 Rennes cedex 9  
 Tél. : 02 99 82 22 30

- Directeur : Philippe de Guenin
- Direction de la publication : Claire Chevin
- Rédaction en chef : Sylvie Lesaint
- Rédaction : Linda Deschamps
- PAO : Philippe Le Quellec
- ISSN : 2491-5033
- © Agreste 2017